

Politique culturelle du Québec

Mémoire en vue de la consultation publique

16 mai 2016

Table des matières

Introduction	3
1.0 Le caractère inclusif des arts et de la culture	4
Les huit grands principes comme fondement de la prochaine politique	4
2.0 La culture dans une perspective de développement durable	5
Le territoire	6
L'économie.....	7
Le social.....	8
L'environnement.....	9
Coup d'œil sur Lanaudière	10
3.0 Le soutien aux arts et à la culture	11
4.0 Les recommandations.....	13
La culture dans une perspective de développement durable	13
Le pont avec les régions via le Conseil régional de la culture.....	13
Passage à l'ère numérique	15
Le citoyen et la culture.....	17
Le français et la diversité ethnoculturelle.....	18
La culture est un investissement et non une dépense	19
En conclusion	21

Introduction

Pour Culture Lanaudière, participer à la volonté du Gouvernement du Québec de moderniser sa politique culturelle est un privilège innommable puisqu'il s'agit, 25 ans après l'adoption de la première mouture, de faire le point et d'envisager à prendre les virages requis.

Si les 25 dernières années ont vu les arts et la culture être propulsés dans toutes les disciplines sur tous les territoires, cela s'est manifesté de manière encore plus forte au cours des 10 dernières années. Principalement en région, les pas franchis sur le plan du développement et de la consolidation des arts et de la culture sont extrêmement tangibles.

Les artistes, artisans et travailleurs culturels, ainsi que les partenaires municipaux, privés et publics, reconnaissent maintenant l'apport incontestable des arts et la culture au plan économique, social et environnemental. Reconnue comme étant une part entière du développement durable, la culture connaît maintenant la notoriété et la reconnaissance souhaitées.

C'est pourquoi, le temps d'évaluer la place des arts et de la culture dans la société québécoise actuelle et de l'installer dans une vision d'avenir inclusive, est un rendez-vous, entre le gouvernement et ses régions, très apprécié.

Le présent mémoire se divise en quatre parties soient : le caractère inclusif de la culture, l'apport des arts et de la culture dans l'équilibre du développement régional, l'accès aux arts et la culture et finalement les recommandations formulées à partir des enjeux culturels dans la région.

Par ailleurs, dans Lanaudière, est adopté simultanément à cette consultation publique, le *Plan stratégique des arts et de la culture* qui veut répondre aux enjeux régionaux mais aussi au positionnement en vue des modifications profondes apportées en matière de gouvernance régionale.

1.0 Le caractère inclusif des arts et de la culture

Au fil de l'expérience culturelle en région, Culture Lanaudière apporte deux dimensions à la notion culturelle. Il y a, d'une part, les arts qui se déclinent dans les multiples disciplines artistiques et d'autre part, la culture qui embrasse beaucoup plus largement le concept sociétal. Manifestement, les deux volets sont intimement apparentés voire imbriqués. Plus encore, il est possible d'affirmer que l'un ne pourrait survivre sans l'autre.

Cette dynamique, transposée à travers la création artistique, la production et la diffusion, sert à définir le territoire où évolue la collectivité, et ce, à des échelles variables. En effet, dans le mémoire déposé par le RCRCQ en février 2012, présenté à la Commission de l'aménagement du territoire du Québec, nous avons convenu que *«Ce qui définit un territoire est manifestement son espace, sa population, sa géographie, son économie et sa culture. La culture fait le pont entre l'hier et le demain, propose la création artistique qui rayonne sur les cinq continents et stimule une synergie à la fois à travers ses artistes, ses organismes, ses événements et les citoyens. La culture puise également sa force dans les traditions, le paysage, la langue, la fierté, le sentiment d'appartenance et l'ancrage régional. La culture, dans son rôle de création, de préservation, de restauration, de mise en valeur et de diffusion, s'inscrit également dans un univers économique et social.»*. Ce même raisonnement tient toujours, car la culture est un vecteur de développement et de vitalité régionale à part entière.

Différentes politiques touchent particulièrement le développement culturel au Québec. Celle qui vient ancrer la culture, soit la Loi sur le patrimoine, qui englobe le patrimoine matériel et immatériel, illustre bien le caractère multiple de la culture. C'est à partir de ces constats que nous distinguons les deux volets : les arts et la culture.

La modernisation de la politique culturelle est bienvenue, car elle propose des avenues au goût du jour. Mais, elle néglige un pan important du développement des arts et de la culture soit le renforcement de l'apport des régions par lesquelles les artistes, les artisans, les travailleurs culturels évoluent, mais aussi où se retrouvent multiples manifestations culturelles et festivals de grande notoriété. La notion de territoire est partie prenante des enjeux culturels par la dynamique qu'elle engendre mutuellement.

Les huit grands principes comme fondement de la prochaine politique

La politique culturelle du Québec (1992) avait pour schéma trois grands axes de développement que l'on pourrait traduire par le cadre du développement durable, le

soutien au développement et la médiation culturelle. Ces trois mêmes axes demeurent d'actualité et se voient bonifiés par huit grands principes.

La bonification proposée en 2016 vient consolider, par des orientations plus précises, les axes déjà énoncés dans la politique initiale et cela permettra d'outiller davantage autant la réflexion entourant le développement des arts et de la culture que les outils nécessaires pour la mise en action dudit développement.

Les trois premiers principes tournent autour du concept de reconnaissance de la culture. Confirmer le caractère essentiel de la culture, le renouvellement de l'engagement de l'État et favoriser l'accès à tous les citoyens font partie d'une prémisse majeure car il s'agit là de la confirmation que la culture est un pilier du développement durable par son impact économique, social et environnemental au sens le plus large. Ces principes, partagés par l'ensemble ministériel et des partenaires politiques, économiques et sociaux, deviennent une pierre angulaire à la croissance des arts et la culture. Selon toute vraisemblance, cette résonance doit trouver écho dans toutes les régions du Québec. Car, il n'y a pas de région sans culture, sans son ancrage régional vivant.

Les trois principes suivants se rattachent particulièrement au fait social et identitaire. Le Québec est une terre francophone et le fait français doit demeurer vivant. Par ailleurs, le contexte d'une société interculturelle, plurielle et inclusive fait aussi partie des valeurs partagées. Chérir la langue française signifie reconnaître les origines et le patrimoine québécois qui est lui-même issu de métissage. Conséquemment, la reconnaissance du fait autochtone s'avère naturelle. Finalement, encourager l'inclusion ethnoculturelle n'est plus une option en ce 21^e siècle, c'est une réalité.

Finalement, le principe de protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique de même que le principe d'équité sont des références sociétales considérées acquises au Québec. Malgré ce fait, le préciser dans le cadre d'une politique culturelle nationale est tout à fait approprié.

2.0 La culture dans une perspective de développement durable

L'affirmation du rôle de la culture dans le développement social, économique et environnemental dans une perspective de développement durable est primordiale. Les arts et la culture caractérisent, par leur apport, les traits de la société québécoise, ceux-ci étant en symbiose avec son environnement immédiat, soit son territoire.

Le territoire

Le Québec est découpé par 17 régions administratives qui se particularisent par leur nature même, par la dynamique de leur géométrie, par leur proximité avec d'autres régions, par leur histoire, leur patrimoine, etc. Dans ces régions se retrouvent multiples communautés regroupées par territoire de MRC. Selon les régions, la taille des regroupements varie de manière considérable. Conséquemment, le Québec connaît des régions à haute densité de population telles la Métropole, Montréal et la Capitale de Québec, qui ont leur propre problématique largement teintée par la concentration des artistes, des événements et des outils de soutien au développement des arts et de la culture.

Par ailleurs, les 15 autres régions administratives se retrouvent aussi avec leur propre dynamique et les enjeux de développement y prennent une tout autre allure. Que ce soit en jonglant avec des facteurs de densité autour d'un pôle, ou en prenant en compte des distances importantes qui relient les collectivités en région ou encore par la compensation nécessaire pour offrir les services adéquats au développement des compétences artistiques ou en support aux événements culturels, les régions constituent une source incroyable d'innovation et de création artistique. Mais les moyens qui sont mis à la leur disposition doivent tenir compte des distinctions régionales. Il est d'une importance capitale de permettre aux régions d'être outillées en fonction des besoins et des enjeux qui leur sont propres.

À ce propos, la disparition de la Conférence régionale des élus affaiblit le palier régional, au sens de la région administrative et accentue ainsi les difficultés de développement culturel parce que les territoires sont considérablement réduits. Il y a fragmentation de la masse critique nécessaire au développement de la culture. En région, la restructuration en gouvernance régionale a mené vers le palier MRC, et instinctivement autour de la Table des préfets. Dans les grands centres, les structures déjà en place ont pu palier.

Si l'on regarde de plus près, selon le Ministère des affaires municipales et occupation du territoire (MAMOT), en 2015, seulement 10 villes comptaient plus de 100 000 habitants et représentaient, à elle seules, près de 48 % de la population québécoise. C'est donc moins de 0.1 % des entités municipales qui sont dans cette catégorie. Lorsque l'on reprend le tableau par territoire de MRC, sur les 87 territoires reconnus, 67 % d'entre elles comptent entre 10 000 hab. et 49 999 hab. Finalement, il importe de préciser que 85 % des municipalités, au Québec, compte moins de 5 000 hab. Considérant les moyens qui demeurent disponibles pour le milieu municipal de même que les importantes réductions de soutien financier, les enjeux diffèrent d'un type de territoire à l'autre et les priorités sont en constante mouvance.

L'économie

Les arts ont un cycle économique qui ressemble à tout autre modèle économique traditionnel. Il y a une phase de création, une de production et une de diffusion. Sa principale démarcation est la phase de création, car elle impose, sans équivoque, l'innovation et la créativité.

Le travail des artistes, quelle que soit la discipline, consiste à transformer la matière, parfois tangible avec des matériaux (bois, cuir, tissu, verre, etc.), avec l'imagination (peinture, littérature, chanson musique, etc.). Chose certaine, la création artistique est une question d'émotions transcrites sur un médium qui est produit et proposé à la clientèle. Les mêmes notions de perfectionnement, de connaissance technique, d'utilisation de l'espace numérique, de conquête des marchés, etc. – comme on le retrouverait dans tout autre secteur économique s'imposent.

La particularité des artistes se retrouvent dans leur statut de travailleur. Ce sont des travailleurs autonomes, régis par le code du travail mais ils sont aussi régis par la Loi du statut de l'artiste. Cette double nature de travailleur les particularise par rapport aux autres travailleurs autonomes. La professionnalisation des artistes passent par une formation continue, laquelle est accessible dans toutes les régions du Québec. La formation continue supplée, principalement dans les régions, où les écoles spécialisées en arts ne sont pas aussi accessibles. C'est pourquoi il faut maintenir ce perfectionnement en région qui permet aux artistes un accès important à l'amélioration de leur compétence artistique ou de gestion de carrière.

Parallèlement, dans le secteur culturel, se retrouvent une multitude d'organismes, principalement des OSBL, réunissant de très petites équipes de travail. Là aussi, les mêmes conditions de travail, de conciliation travail/famille, de fluctuation des marchés, etc, ressemblent de très près à la vie dans n'importe quelle petite entreprise. Ces travailleurs culturels, entourés de bénévoles qui constituent leur conseil d'administration respectif, ont des besoins de perfectionnement au même titre que d'autres chefs d'entreprises car la culture s'inscrit dans un monde de concurrence, dans un contexte de mondialisation. À ces enjeux s'ajoutent ceux de la gouvernance, puisque très majoritairement ces entreprises culturelles sont financièrement soutenues soit par un programme gouvernemental, par des projets financés par de l'argent public, ou encore par des apports financiers privés tels que vente de produits, levée de fonds, etc.

La reconnaissance de la culture au chapitre des secteurs économiques se fait sentir de plus en plus. En effet, depuis quelques années, on a vu apparaître plusieurs politiques culturelles, principalement dans les villes, où la culture est devenue un fleuron soutenu de manière importante, tant sur le plan des investissements financiers de la part de ladite ville, mais à travers la collectivité dans son entièreté. Depuis plusieurs années, le

développement des villes, MRC voire régions passait par le tourisme. On remarquera désormais, de plus en plus l'identification des arts et de la culture comme caractère distinctif, économiquement et socialement. Sans porter préjudice au secteur touristique, l'on remarquera toutefois l'arrivée massive du tourisme culturel.

Le social

L'impact social des arts et de la culture est un vecteur de première ligne. Sa principale caractéristique, est que la culture incarne les émotions, de toutes formes, de toutes allégeances, de toutes origines.

Socialement, la culture est un moyen de rassemblement autour d'un événement, d'une performance. Évoluant sur des bases patrimoniales influencées par l'apport moderne des idées, des moyens, de la finalité, la culture, constitue les us et coutumes d'une collectivité. La culture transparaît sous plusieurs angles. Elle est porteuse d'identité sociale sur tous les paliers – local, régional, national – et se décrit dans l'histoire par l'important travail de collecte, de conservation, d'archives et aussi d'architecture.

La culture est aussi un excellent moyen, par le jeu de la créativité, de recentrer les intérêts des jeunes, comme alternative dans leur choix de vie ou comme expression d'une passion. L'on voit l'art-thérapie comme source d'évasion ou encore des alliances importantes entre les arts et le secteur de la santé parfois pour briser l'isolement, parfois pour «endimancher» l'environnement immédiat.

Parallèlement, les liens importants entre la culture et l'école demeurent fondamentaux. L'ouverture qu'apporte la culture pour les jeunes crée de multiples possibilités. La mise en observation, la découverte, l'expérimentation de diverses disciplines, l'accès aux lieux culturels, l'initiation à des pratiques artistiques, l'identification d'icônes culturelles sont autant de façon pour améliorer les connaissances de la jeunesse lesquelles leur seront utiles tout au long de leur vie. C'est aussi une façon naturelle de développer des marchés puisque ces jeunes deviendront peut-être eux-mêmes des artistes, mais ils seront sûrement des consommateurs avertis.

Il est démontré, avec justesse, que l'intérêt manifesté à la culture, quelque soit la discipline, permet à l'individu de développer un esprit critique. La société moderne, envahie par les réseaux sociaux et les influences de masse, a un grand besoin de rattrapage en matière culturelle, ne serait-ce que pour exercer les notions de respect et d'adhésion à des valeurs qui sont généralement rattachées à l'expression incarnées dans les diverses œuvres. Aussi, la faible place accordée à la culture dans les médias de masse atténue l'intérêt porté aux arts et à la culture. Heureusement, il reste des leitmotivs, toujours considérés comme étant «populaires» ou de divertissement qui peuvent influencer les personnes à choisir de visiter un musée, acheter un disque, lire

un livre, car parfois il suffit d'entre ouvrir la porte pour susciter l'intérêt. L'on remarque un marché de consommation, mais n'est-il pas aussi un marché d'appréciation?

C'est pourquoi il est souvent demandé que les écoles puissent réinscrire les sorties en milieu culturel, en complémentarité avec les autres types de sorties scolaires que sont les sports ou les loisirs. La volonté est de rendre les arts et la culture accessibles.

L'environnement

Les artistes ont été parmi les premiers à utiliser et prôner l'utilisation de la matière recyclable. Cette réflexion a fait partie intégrante de leur univers bien avant les prises de positions collectives. Les artistes ont depuis longtemps associé la qualité de l'environnement à la qualité de vie.

Par ailleurs, il est aussi culturellement envisagé de protéger les paysages, naturels ou urbains, de conserver l'espace environnant afin de créer un milieu sain, et ce, pour les générations futures.

Pour l'ensemble de ces raisons, les arts et la culture forment le 4^e pilier du développement durable. La culture est une alliée de la revitalisation des collectivités, par la professionnalisation des artistes et la qualification des organismes culturels. Et ce qui distingue particulièrement les arts et la culture restera son rôle de gardien du patrimoine et sa fonction identitaire de créateur d'émotion.

La culture a pris un envol à l'échelle internationale. L'univers numérique permet l'accès à ce «monde» sans frontière. Cette ouverture apporte son lot d'enjeux. Les artistes peuvent puiser l'inspiration, échanger et découvrir des horizons nouveaux mais ils doivent aussi performer, se distinguer et porter leur propre culture, leurs propres émotions.

Le caractère international se traduit aussi par l'offre que le Québec propose par ses nombreux événements de notoriété mondiale, par des entreprises culturelles qui se sont démarquées, par la mise en valeur de la langue, etc. Si le Québec peut se targuer de présenter des artistes et des événements sur la scène internationale, ceci est dû à leur réussite stimulée par des outils et des moyens mis à leur disposition. En région, nonobstant le fait que les enjeux varient, le même accès aux outils et aux moyens s'imposent.

Il y a maintenant trois ans, la mise en place de la Fabrique culturelle a offert une plateforme virtuelle des plus efficaces. Favorisant la mise en commun du talent artistique provenant de toutes les régions du Québec, la Fabrique culturelle permet cet accès qu'il serait impossible à construire région par région. Et cette ouverture sur le

monde doit être consolidée et se développer pour demeurer performante dans l'univers virtuel. Néanmoins, plusieurs régions, pas nécessairement éloignées des grands centres, devraient dans ce contexte, avoir accès à Internet.

Coup d'œil sur Lanaudière

Dans Lanaudière, toutes ces affirmations sont incarnées, aux couleurs de la dynamique régionale qui sied à la population lanaudoise avec ses forces et ses faiblesses. Les enjeux culturels retrouvés dans Lanaudière sont une source de préoccupations constantes car nous souhaitons offrir à nos artistes, organismes culturels et partenaires les mêmes chances de réussite que tout autre artiste, organisme ou partenaire sur le marché québécois.

Lanaudière est localisée au nord-est de l'île de Montréal. S'illustrant par une démographie croissante, elle compte un bassin de quelques milliers d'artistes, répartis dans toutes les disciplines. S'ajoutent une multitude d'organismes culturels qui voient, principalement, à la diffusion d'œuvres ou de sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.

La localisation géographique de Lanaudière, à proximité de Montréal, crée une dynamique particulière. En effet, la mobilité des artistes et des consommateurs de produits artistiques est fluide entre les grands pôles de proximité. Les forces d'attraction ne sont probablement pas égales, mais elles ont un accent compétitif. Ce large bassin démographique qui entoure la région peut être considéré comme un atout dans la mesure où les artistes et organismes lanaudois performant. Aussi, la présence d'une communauté autochtone sur le territoire lanaudois est reconnue et fait place à de nombreuses options de collaborations possibles.

La façon de renforcer l'interaction entre la politique culturelle renouvelée et le développement durable est de maintenir et de soutenir adéquatement le palier régional – région administrative – qui compte la masse critique suffisante pour développer des partenariats avec les partenaires des autres secteurs d'activités économiques (santé, éducation, municipalités).

La concertation est de rigueur et constitue l'élément clef pour la réussite du développement culturel et artistique le plus inclusif imaginable. Cette concertation nécessite la présence de tous les intervenants et les partenaires du milieu culturel sans donner une préséance quelconque. Actuellement, le développement de la culture passe par le milieu municipal, qui, avec ses nombreuses responsabilités publiques et la réduction massive des sommes réservées pour le développement font en sorte que le secteur des arts et de la culture ne conserve pas son rang de priorité. Il importe de mentionner que les deux années de rigueur administrative voire d'austérité imposée par

le gouvernement ont laissé des marques importantes non seulement au secteur culturel, mais au développement régional dans son ensemble.

Conséquemment, le milieu municipal, qui est identifié comme étant un des partenaires financiers majeurs avec le ministère de la Culture et des Communications, est obligé de travailler avec les moyens dont il dispose et les enjeux de son territoire.

Pour les villes de taille suffisante, la culture passera par l'adoption d'une politique culturelle qui aboutira sur une entente avec le Ministère. Dans Lanaudière, les villes telles Terrebonne, Mascouche, Repentigny, L'Assomption, Lavaltrie, Joliette, Notre-Dame-des-Prairies, Chertsey de même que la MRC de D'Autray travaillent avec des ententes et ont posé, de manière officielle, le fleuron de la culture au centre du développement de leur collectivité, tant sur le plan économique, social qu'environnemental. Cela représente 8 municipalités sur 49 et 1 MRC sur 6. Avec ces proportions, force est de constater qu'il reste encore beaucoup de travail à faire et de support à apporter à ces collectivités de plus petite taille aux prises avec des enjeux de taille. Cela présupposera une sensibilisation accrue auprès des élus municipaux pour redonner à la culture une place prépondérante, justifiée entre autres par son apport au titre de 4^e pilier du développement durable.

3.0 Le soutien aux arts et à la culture

À la suite de la politique culturelle de 1992, le ministère de la Culture et des Communications a été restructuré avec la création de deux entités paragouvernementales que sont la SODEC et le CALQ. Pour l'un, la SODEC, le cœur des préoccupations porte sur la production alors que pour l'autre, le CALQ, porte sur la création. Il y a certes d'autres volets, mais principalement, les rôles se sont positionnés sur les deux premiers éléments du cycle productif des arts et de la culture, la création et la production. Restait alors au Ministère, tout l'apport avec les collectivités, le patrimoine et le développement des organisations et des marchés.

Sans remettre en question ce découpage interne à la gestion des arts et de la culture au sein du Ministère, il appert que les arts ont beaucoup évolués et sont apparues et restent en croissance, les performances multidisciplinaires qui transpercent les frontières via l'univers numérique. Il s'agit d'une grande adaptation pour les organismes subventionnaires tels le CALQ, la SODEC et le Ministère parce que ces nouveaux angles de création et de production obligent une analyse qui met de côté les silos traditionnels rattachés à une discipline à la fois. À ce propos, les propositions artistiques sont plus

souvent qu'autrement jugées par les pairs et cette méthode aussi doit évoluer en fonction du caractère multidisciplinaire de plus en plus exploité dans les demandes d'aide à la création. Quant aux jurys de pairs, cela apporte son lot de limites. L'ajout d'experts ou de professionnels œuvrant dans la discipline concernée sans être nécessairement un artiste, pourrait contribuer à bonifier la performance desdits jurys.

Par ailleurs, les lieux de diffusion culturelle, principalement les bibliothèques, qui deviennent de plus en plus des maisons de la culture, doivent aussi recevoir le soutien requis pour donner accès à la culture sur une base équitable. Actuellement, ce sont davantage les villes et les municipalités qui permettent à la bibliothèque d'offrir une programmation culturelle qui déborde du système de prêt de livre. Ce que l'on remarque principalement en région, c'est que ce sont les plus grandes villes qui peuvent se permettre ce service. Dans les plus petites municipalités, la bibliothèque est ouverte quelques heures, tenue par des bénévoles de bonne volonté, et ne disposent d'aucun moyen pour stimuler la culture dans leur collectivité immédiate.

Dans Lanaudière, le support du CALQ s'est principalement démarqué par les ententes spécifiques signées avec la CRÉ. Ces ententes permettaient aux artistes en région d'accéder un peu plus aisément aux programmes de CALQ. En effet, bien que les évaluations des pairs soient alors demeurées et que le CALQ ait toujours démontré une rigueur dans ses évaluations, ces ententes permettaient un lien entre les artistes et la région. Actuellement ce sont les ententes territoriales qui verront le jour. Quant à la SODEC, c'est probablement l'organisme qui apparaît le plus loin des marchés régionaux, probablement à cause de leur spécificité de production. Parallèlement, la présence de Télé-Québec serait à renforcer, particulièrement en regard de la Fabrique culturelle.

Ainsi, pour les grands organismes du ministère de la Culture et des Communications, un renforcement des liens avec les conseils régionaux de la culture serait une avenue à considérer. Culture Lanaudière est un conseil régional de la culture qui est en place depuis près de 40 ans. Il pourrait s'agir d'un pont efficace entre les préoccupations du Ministère et de ses organismes et les enjeux régionaux identifiés à partir de mode de concertation, comme le démontre le *Plan stratégique 2016-2021, des arts et de la culture pour Lanaudière*, lequel a été réalisé par Culture Lanaudière, pour et par les intervenants culturels de la région.

Voyons maintenant les différentes recommandations que Culture Lanaudière tient à formuler lors de cette consultation publique.

4.0 Les recommandations

La culture dans une perspective de développement durable

De prime abord, Culture Lanaudière appuie la démarche actuelle puisqu'elle a pour but de la moderniser la politique culturelle et de l'adapter au goût du jour. En effet, dans la politique culturelle du Québec de 1992, les trois axes qui constituent la colonne même du développement des arts et de la culture demeurent très actuels. Elle abordait déjà, et bien avant son temps, les concepts de développement durable.

Ce sont davantage les moyens et l'arrivée d'un virage numérique profond qui viennent appuyer et nuancer la vision de l'époque. En respect de la vision qui commence à émerger de manière concrète ainsi que de l'obligation de moderniser les moyens et les actions, Culture Lanaudière recommande fortement d'utiliser les forces en présence, tout en modernisant leurs missions ou actions, le cas échéant, que de recréer un système de toute pièce.

Le pont avec les régions via le Conseil régional de la culture

Dans la politique culturelle de 1992, les Conseils régionaux de la culture y jouaient un rôle prépondérant. Leur rôle d'interlocuteur privilégié y était affirmé. Par leurs actions de concertation et de développement, ils servent actuellement de ponts entre les actions des partenaires qu'ils soient locaux ou régionaux et les artistes et organismes. Aussi étrange que cela puisse être, ce sont les partenaires gouvernementaux, notamment le ministère de la Culture et des Communications, la SODEC et le CALQ qui s'en servent le moins. Pourtant l'utilisation du réseautage régional développé ainsi que la concentration de l'action culturelle qui s'y retrouve, devraient inciter le Ministère à utiliser davantage le conseil régional de la culture pour créer un effet de levier déjà en place, déjà ancré dans son milieu et surtout déjà conscientisé aux enjeux culturels de la région. Culture Lanaudière souhaite jouer pleinement ce rôle, complémentaire à ses actions menées depuis près de 40 ans, et qui, sans équivoque, pourraient avoir des impacts majeurs en région. **Culture Lanaudière recommande que le Gouvernement du Québec maintienne et consolide les Conseils régionaux de la culture en vue de créer les ponts requis permettant à la culture de s'inscrire dans une perspective de développement durable, et ce, dans toutes les régions du Québec. Que dans cet esprit soit maintenu le rôle d'interlocuteur privilégié des conseils régionaux de la culture, rôle affirmé dans la politique culturelle du Québec de 1992.**

Lorsque l'on fait référence à la culture dans une perspective de développement durable, il faut absolument considérer son apport en matière de développement régional avec ses influences sur le développement économique, social et environnemental, tel que démontré précédemment. C'est dans cette optique que le *Plan stratégique des arts et de la culture de la région Lanaudière* a été réalisé, par Culture Lanaudière, avec la participation de tous les intervenants régionaux. Deux années de travail constant a permis de dégager des axes de développement qui rejoignent l'ensemble des piliers du développement durable et surtout le processus de concertation en fait une source autour de laquelle se fait sentir une forte adhésion. **C'est pourquoi, Culture Lanaudière recommande au Ministère d'accorder toute l'importance requise au plan de développement stratégique des arts et de la culture de Lanaudière, et que ce plan constitue une référence sérieuse quand vient le temps de signer les ententes de partenariat et de territoire ainsi que dans l'implantation d'outils ou de programmes en vue de soutenir le développement artistique et culturel dans la région.**

Finalement, la responsabilité du développement régional incombe désormais au milieu municipal, via les MRC. Dans Lanaudière, à l'instar d'autres régions, les 6 préfectures ont constitué la Table des préfets et ont dédié une somme au développement régional. Manifestement, cette enveloppe a été affectée par les coupures drastiques notamment du pacte fiscal et du fonds de développement régional, qui était de 2,2 M\$ en 2014 et est passé à 235 000 \$ en 2016. La fermeture de la CRÉ Lanaudière, la transformation des CLD, la recherche du rééquilibrage de la concertation au palier régional ont été au cœur des préoccupations. Culture Lanaudière a joint 14 autres organismes régionaux pour former le Groupe des 15, table de concertation économique dont l'objectif est de développer un partenariat direct avec la Table des préfets. Sur le plan culturel, cette nouvelle réalité de gouvernance régionale comporte son lot de préoccupations, principalement pour les petites municipalités qui doivent faire face à multiples enjeux dont la culture et où les moyens sont trop restreints pour enclencher une démarche de développement culturel intégrée. Le support au milieu municipal est donc une priorité, à la mesure de leurs besoins. **Culture Lanaudière recommande que le palier régional – échelle région administrative – soit reconnu par le ministère de la Culture et des Communications comme espace critique prioritaire pour soutenir le développement des arts et des communications. Aussi, en regard des missions que soutient Culture Lanaudière depuis près de 40 ans, de sa proximité avec les besoins en arts et culture, de son rôle de partenaire auprès des artistes, des organismes culturels, des milieux municipaux, notre organisme recommande que soit maintenu le rôle d'interlocuteur privilégié des Conseils de la culture, rôle affirmé par le ministère de la Culture et des Communications dans sa politique culturelle de 1992.**

Passage à l'ère numérique

Les dernières années ont vu apparaître l'ère numérique, espace virtuel convoité mais qui comporte son lot d'inconnus. Sans contredit, l'ère numérique s'inscrit dans l'ensemble du cycle économique culturel soit la création, la production et la diffusion. Si ce monde virtuel offre d'immenses possibilités et engendrent des options de découvertes pour la population à l'échelle de l'univers, il apporte certaines contraintes importantes à signaler.

Sur le plan de la création, l'ouverture sur le monde virtuel crée un choc en regard du droit d'auteur. Le milieu de la musique a été l'un des premiers à écopier et à voir influencer les ventes tant d'albums que de billets. Oui, l'accès est ouvert et va à la rencontre d'un vaste public, mais les effets nocifs du piratage sont importants. Cette problématique s'étend de plus en plus aux autres disciplines, notamment le cinéma, mais aussi en arts visuels, en littérature. Certes, il faut poursuivre dans la voie virtuelle, mais il revient au Gouvernement du Québec, en partenariat avec le Gouvernement du Canada, de protéger le droit d'auteurs.

Dans un deuxième temps, l'utilisation des technologies, dans la création, a initié une nouvelle réalité. L'art multidisciplinaire s'est développé à grande vitesse, et cela donne des résultats éblouissants. Ce qui est d'une part, très stimulant pour l'artiste et d'autre part, très novateur pour le public. Cette réalité amène la réflexion quant à l'adaptation de deux outils soit les programmes, gérés par le CALQ, la SODEC ou le Ministère et la formation continue.

Dans le cadre des programmes, historiquement, ils sont conçus de manière très rigide, associés, plus souvent qu'autrement, à une discipline, ou un champ de discipline. La multidisciplinarité oblige le regard transversal et nécessite que les programmes culturels gouvernementaux s'assouplissent en ce sens. À ce propos, l'application des ententes spécifiques en région apportait souvent cette forme de souplesse.

En ce qui concerne la formation continue, en plus de combler l'accès ou l'espace laissés vacants par les formations dites régulières ou offertes par les écoles reconnues, vient parfaire les compétences des artistes, et ce, principalement en matière d'application numérique. Les artistes ont besoin de la technologie soit pour créer, pour produire et surtout pour diffuser leurs œuvres.

Sous l'angle de la production, ce sont généralement les équipements de numérisation ou encore les équipements de mise en valeur des performances comme par exemple l'éclairage, le son, l'articulation de décor ou d'artéfact, etc, qui viennent compléter

l'imaginaire de l'artiste ou du travailleur culturel. La partie tangible de ces équipements facilite la compréhension du besoin et tend à s'exprimer aisément. L'utilisation de ces outils de plus en plus sophistiqués requiert aussi une formation pointue jumelée à une passion grandissante pour l'utilisation de ces outils du 21^e siècle.

En regard de la formation continue, **Culture Lanaudière appuie la position défendue, dans le cadre de cette consultation, par Compétence culture qui «croit que le ministère de la Culture et des Communications, muni d'une politique gouvernementale renouvelée, doit assumer un leadership nouveau en gouvernance afin que les enjeux du secteur d'emploi — dont un régime légal de travail distinct — et les attentes de développement professionnel qui y sont liées soient connues et reconnues par les ministères aptes à soutenir le développement des ressources humaines dans toute leur diversité (Emploi, Éducation et Enseignement supérieur).»** Si la formation continue représente une option efficace de développement des compétences, et ce quelque soit le domaine, Culture Lanaudière abonde dans le même sens que Compétence Culture en déclarant qu'«une politique gouvernementale pour la culture mérite bien, de la part de l'État, des outils de développement des emplois et des compétences appropriés à la chaîne de création de la valeur de ce secteur d'activités».

Finalement, pour la diffusion artistique, deux éléments en constituent la base. L'accès, pour toute la population québécoise, aux équipements et infrastructures est la première clef de la diffusion. L'accès à une plateforme de diffusion organisée et structurée pouvant propulser les artistes dans cet univers virtuel en constitue la seconde. À ce chapitre, la problématique d'accès à Internet pour toute la population est encore d'actualité. Par exemple, dans Lanaudière, dans une ville à proximité de Montréal, une forte proportion de cette population, localisée en milieu agricole, n'a pas accès à Internet haute vitesse. Quelle conclusion tirer pour la population plus rurale qui voit cet accès comme un outil inatteignable. **La régularisation de cet accès dans toutes les régions du Québec s'avère incontournable.**

En regard de la plateforme de diffusion vers l'univers virtuel, la Fabrique culturelle, initiée par Télé-Québec démontre des signes encourageants de performance. Le développement de cette structure doit suivre le rythme imposé par le développement de l'ère numérique et le Gouvernement du Québec doit le supporter de manière significative en favorisant le développement de cet outil qui rend justice aux arts et à la culture, provenant de toutes les régions du Québec. À ce chapitre, **Culture Lanaudière recommande au Ministère le développement et la consolidation de La Fabrique culturelle, en vue d'en faire la plateforme québécoise en matière d'arts et de culture faisant rayonner le talent artistique provenant de toutes les régions du Québec.**

On ne peut passer sous silence l'influence majeure des réseaux sociaux qui se multiplient et créent des tendances à un rythme endiablé. Assurément, les artistes et les travailleurs culturels doivent accéder à ces réseaux et à l'instar d'une grande proportion de la population, cet accès se fait encore un peu maladroitement ou encore la méconnaissance de toute l'ouverture de l'univers virtuel en freine l'efficacité. Aussi, comme il n'existe pas de code d'éthique dans l'utilisation des réseaux sociaux, il arrive que la crédibilité de ce moteur en soit affaiblie. **La jonction de la formation continue, de la qualité des équipements et des infrastructures ainsi que l'accès à une plateforme efficace et efficiente devient une clef de succès.**

En conclusion à ce chapitre hautement d'actualité, les efforts déployés par le Gouvernement du Québec devraient être mis en partenariat avec ceux que souhaitent implanter le Gouvernement du Canada afin d'éviter le dédoublement, certes, mais surtout pour créer une zone percutante propulsant la culture québécoise dans l'univers virtuel. Cet arrimage, allié à l'identification des besoins dans chacune des régions du Québec ne peut qu'apporter des effets positifs pour entreprendre ce virage majeur dans le présent siècle.

Le citoyen et la culture

L'angle de la médiation culturelle apportée par la Politique culturelle de 1992 et consolidé par la venue de l'Agenda 21c a porté fruit. En effet, on a vu se multiplier les performances, une large diversification des lieux de création, de production et de diffusion est proposée et finalement, les arts et la culture tendent la main à l'ensemble de la population.

On a vu foisonner le loisir culturel, on a reconnu de grandes manifestations culturelles via les festivals, principalement en milieu plus urbain, mais aussi un alliage culture-nature dans les milieux plus ruraux.

Le tourisme culturel est devenu attractif et repose principalement sur le sentiment d'appartenance et la fierté des collectivités en regard de leur patrimoine matériel et immatériel. Somme toute, le citoyen a accès à la culture. Mais certaines actions particulièrement développées envers la population en général demeurent à concrétiser.

Le rapport entre les citoyens et la culture est un défi constant qui doit prendre racine dans chacune des familles, s'étendre dans différentes sphères sociales, rejoindre les élus, quelque soit le palier, et finalement se trouver une place confortable dans l'esprit

collectif. Il importe donc de mettre en place les outils percutants pour favoriser l'appréciation de la culture dans toutes les zones sociétales.

La promotion de la réalisation des politiques culturelles municipales ou par territoire de MRC a été un moyen performant pour démocratiser la culture. De là sont survenus des performances qui ont attisé l'intérêt de la population. Mais la sensibilisation concernant l'apport de la culture pour le bénéfice des citoyens, auprès des élus, qui sont davantage aujourd'hui au cœur du développement culturel, est une préoccupation constante. Ainsi, un organisme tels «Les Arts et la Ville» œuvre particulièrement à créer la synergie entre la culture et les élus. À ce propos, **Culture Lanaudière recommande au ministère de la Culture et des Communications de consolider Les Arts et la Ville dans leur mandat de sensibilisation auprès des élus et de favoriser l'harmonisation des actions menées avec celles réalisées par les Conseils de la Culture dans chacune des régions.**

L'éducation, auprès des jeunes, dans les écoles ou via les organisations qui leur sont proposées est une voie importante pour inculquer des connaissances en matière culturelle. La famille, rejointe via le loisir culturel, est aussi rejointe. Mais les efforts ne sont pas toujours récompensés à leur juste valeur. La consommation du bien culturel est volatile. La compétition dans les choix de dépenses des ménages est forte. La compréhension de la culture se limite généralement à ce que l'on voit. Mais tout le volet de la qualité de la langue, le patrimoine, l'architecture, l'histoire, etc, qui est beaucoup moins tangible mais qui existe dans le quotidien n'a pas la cote d'appréciation à sa juste valeur. Comment inculquer ces valeurs? La question reste entière. **L'apport considérable des artistes et travailleurs culturels joint aux efforts considérables des partenaires, notamment les partenaires municipaux, peut, dans une dynamique concertée, les mettre en valeur et en faire dégager un sentiment de fierté partagé. Pour ce faire, il faut mettre en place des outils qui favorisent les actions en ce sens, notamment les moyens financiers requis pour créer le pont entre l'œuvre et le citoyen jeune ou adulte.**

Le français et la diversité ethnoculturelle

Prenant en considération les décisions gouvernementales, fédérales et provinciales, relativement à l'immigration, il appert qu'au Québec, la question ethnoculturelle est plus que d'actualité.

Pour l'univers culturel, l'ethnoculturalisme s'apparente davantage à un moyen efficace de création, de production et de diffusion tout en favorisant une ouverture sur le monde. Nonobstant cette affirmation, il est vrai de mentionner qu'en région, et sûrement dans Lanaudière, le caractère pluriculturel est moins présent, à l'exception

des plus grandes villes où se retrouve une certaine concentration de nouveaux arrivants. En parallèle, l'utilisation de la langue française est pratiquement universelle, ce qui réduit les enjeux à ce chapitre.

Si l'on transpose l'enjeu relié au fait français à l'échelle du Québec, il y a manifestement certaines inquiétudes qui se dressent. Il revient au gouvernement québécois de s'assurer de la connaissance de la langue française par les nouveaux arrivants, sans pour autant brimer leurs origines. En matière de développement artistique et culturel, dans maintes disciplines, les origines viennent teinter l'œuvre. Cela se complexifie davantage lorsque s'étend la nécessité d'une culture québécoise francophone dans un univers pluriculturel et entouré d'un milieu anglophone puissant. Si la solution semble difficile à cerner puisqu'elle dépend de plusieurs facteurs, **l'État québécois doit conserver et bonifier tous les outils qui font en sorte que nous sommes une société québécoise francophone, ouverte sur le monde, mais reconnaissante de ses propres racines.**

Sur cette même foulée, la reconnaissance des communautés autochtones devient un automatisme assuré. À titre d'exemple, dans Lanaudière, nous comptons, parmi nos partenaires, une communauté autochtone avec laquelle se développent des liens importants tant sur le plan économique, social, culturel qu'environnemental. Si des initiatives ont été réalisées dans le passé, il y a, de plus en plus, un vent davantage concentré sur cette possible concertation, principalement par le biais culturel. Alors si on souhaite être une société québécoise francophone fière de ses racines, cela inclus nécessairement, la fierté que doit recevoir les premières nations.

La culture est un investissement et non une dépense

Cet adage est fréquemment répété principalement lorsque nous devons convaincre des partenaires à se joindre financièrement au développement de projet ou encore à soutenir financièrement le développement culturel.

La politique culturelle de 1992 affirmait que le budget de la culture devrait équivaloir à 1 % du budget de l'État québécois. Malheureusement, au fil des années, cette somme fut rarement atteinte et les conséquences sont importantes sur les notions de développement et de consolidation du travail des artistes ou encore du fonctionnement des organisations culturelles, mais surtout sur l'équité entre les institutions, les organisations, les artistes, les régions, etc.

À l'échelle régionale, supralocale et locale, des efforts majeurs de financement autonome, par mécénat ou commandite, par membership ou vente de produits et de

services viennent combler une partie du manque à gagner financier qui est maintenant «monnaie courante» dans toutes les organisations culturelles et chez tous les artistes. Il importe de mentionner qu'une forte proportion du temps est allouée à la recherche et financement et à la reddition de compte qui s'ensuit. Les relations publiques sont particulièrement visées vers la recherche de financement autonome et une partie de ce travail oblige désormais l'inscription au registre des lobbyistes, apportant de surcroît une charge administrative additionnelle. Il faut rappeler que majoritairement, les organismes culturels sont de très petite taille, ne disposant pas de personnel affecté au financement.

Culture Lanaudière souhaite l'argumentaire définissant la culture comme étant un effet de levier sur l'économie, le social et l'environnement, donc comme étant un investissement, soit reconnu et appliqué aussi au niveau du Gouvernement du Québec.

En d'autres mots, les arts et la culture, en 2016-2017, devrait recevoir **1 % du budget** de l'État québécois et un système d'équité devrait être amorcé pour que toutes les régions du Québec, puissent recevoir les deniers requis pour assurer pleinement leur développement culturel. Au niveau financier, les annonces du gouvernement fédéral en matière de culture peuvent probablement présenter des options intéressantes pour le développement et la promotion des arts de et la culture pour toutes les régions du Québec.

En ce qui concerne l'équité, il s'agit d'un concept approprié mais combien difficile à appliquer. Un des exemples connu peut être puisé dans le réseau muséal, où il est encouragé de mettre en valeur les « icônes » locales et régionales. Cependant, bien que le Gouvernement du Québec reconnaît plus de 150 musée au Québec, les 3 musées d'État et le Musée des Beaux-arts de Montréal, recevront 80% du budget alloué aux institutions muséales. Pour tous les autres organismes du réseau muséal, la difficulté financière est une préoccupation constante.

L'équité doit aussi se traduire sur le plan géographique. Les grandes différences de territoire, de population, d'accès et de dynamique régionale caractérisent chacune des 17 régions du Québec. Si ces paramètres sont tenus en compte lorsque les répartitions financières sont attribuées annuellement, l'enveloppe globale n'a pas connu d'indexation depuis plus de 20 ans. L'équité d'une région à l'autre peut se paramétrer mais encore faut-il que les enveloppes associées rencontrent minimalement l'indexation du coût de la vie.

L'équité doit apparaître aussi dans la cohérence des actions ou initiatives proposées, généralement par le ministère de la Culture et des Communications. À titre d'exemple, suite à l'adoption de la Loi sur le patrimoine, une séquence de désignation ou encore d'identification patrimoniale est possible. Néanmoins, une fois reconnu par le gouvernement, aucun outil de promotion, de rayonnement, de consolidation n'est rendu disponible. Il y a là un danger croissant de créer des attentes incroyables dans les régions sans leur donner les moyens de ces gestes.

Ces gestes, créés de très bonne foi, en vue d'améliorer le «trésor» artistique et culturel du Québec, sont difficiles à supporter une fois posés, puisque le moteur de ces réussites repose sur un minimum de moyens financiers qui ne suivent pas. La tendance actuelle est de détourner cet aspect vers le milieu municipal, mais force est de constater que l'assiette financière municipale a aussi ses limites. L'État ne peut pas se désengager totalement des responsabilités en matière d'arts et de culture, d'autant plus que ce même état confirme que la culture est un investissement majeur et respectueux de toutes les valeurs relatives au développement durable.

En conclusion

Culture Lanaudière est un conseil régional de la culture qui a vu le jour en 1978. À près de 40 ans d'expérience de concertation et de support au développement de la culture, Culture Lanaudière a entrepris, depuis une dizaine d'années, le virage de la professionnalisation des artistes, artisans et travailleurs culturels en plus de viser l'optimisation des organismes dans leur gestion et leur gouvernance.

Au niveau de la gouvernance stratégique, Culture Lanaudière est le premier organisme culturel au Canada à avoir reçu l'attestation de *Gouvernance Stratégique*[®]. C'est l'objectif de la professionnalisation qui a amené le conseil d'administration de Culture Lanaudière à donner l'exemple, exemple qui fut suivi par plusieurs organismes culturels, en région et au Québec. La fierté dégagee par la professionnalisation déteint sur toutes les autres formes de professionnalisation, notamment les efforts que Culture Lanaudière déploie avec son programme de formation continue.

Réunissant plus de 300 membres, artistes, organismes et partenaires, Culture Lanaudière vient d'adopter un plan stratégique régional des arts et de la culture après un processus de 2 années, permettant à tous les intervenants lanaudois de s'y exprimer. Cette large démarche de concertation crée une adhésion indéfectible et surtout stimule une volonté de partenariat avec tous types de secteurs d'activités économiques, et toutes villes ou municipalités qui envisagent la culture comme fleuron.

Finalement, Culture Lanaudière est partenaire à part entière dans la nouvelle structure de gouvernance régionale qui succède au modèle des conférences des élus. Ce mouvement intersectoriel confirme l'apport culturel au titre de 4^e pilier du développement durable.

Incontestablement, la modernisation de la politique culturelle est accueillie favorablement et Culture Lanaudière souhaite y apparaître au titre de partenaire régional à part entière.

Note :

Culture Lanaudière s'est adjoint les membres de son comité consultatif afin de présenter un mémoire succinct mais dirigé vers les préoccupations régionales.

Culture Lanaudière compte un conseil d'administration de 10 personnes qui s'activent au développement et à la promotion des arts et de la culture ainsi qu'à la professionnalisation des artistes et des organismes culturels.

Culture Lanaudière compte parmi les intervenants régionaux qui participe activement à la recherche d'équilibre du développement régional dans une perspective de développement durable.

Culture Lanaudière soutient que les créateurs, producteurs et diffuseurs, en région, sont la base même du caractère identitaire de la région. Cette appartenance s'incarne sur des valeurs proposées et adhérees par notre collectivité régionale et une fierté qui transparait dans la mise en valeur de notre patrimoine matériel et immatériel. Ce sont ces traits de caractère qui distinguent les régions les unes des autres.